



FORMULAIRE DE RECRUTEMENT – PERSONNEL ÉLECTORAL

Les renseignements fournis seront traités confidentiellement.
S.V.P. Écrire en lettres moulées ou dactylographier

Prénom : _____ Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____ Jour : _____ Soir ou
Cell. : _____
Date de naissance _____
(peut être complété plus tard)
Courriel : _____
Expérience : Oui Si Oui Élections municipales
Non Années : _____
Autres : _____
Années : _____
À titre de : Préposé au maintien de l'ordre
Secrétaire au bureau de vote
Scrutateur au bureau de vote
Personnel du bureau de révision
Membre de la table de vérification
Autre : _____

Exigences : Le travail exige de l'attention soutenue et de demeurer assis(e) de longues heures dans la salle de scrutin. L'utilisation du cellulaire n'est permise strictement que pour une urgence. Il est impossible de fumer tout au long de la journée de travail.

N.B.: TRAVAIL DE NATURE PARTISANE

Art 86. Un membre du personnel électoral **ne peut se livrer à un travail de nature partisane** les jours prévus pour l'exercice de ses fonctions.

Formation : Une formation rémunérée est prévue le jeudi 3 novembre en soirée à compter de 19 h.

Disponibilité : Formation Jeudi 3 novembre 2022
 Vote par anticipation Dimanche 4 décembre 2022 de 11 h à 21 h et
Dimanche 11 décembre 2022 de 19 h 45 à 22 h
 Jour du scrutin Dimanche 11 décembre 2022 de 9 h à 22 h

N.B. Les boîtes du vote par anticipation sont dépouillées le dimanche suivant.

Si je suis engagé(e), je comprends que je serai rémunéré(e) selon les taux en vigueur à la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. La rémunération est imposable. Le repas du souper est fourni.

Le _____ 2022 Signature _____